

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/07/2024 - 6856 - 2004 B 00426 - 453 703 670 - 3D PROG

Période du 01/05/2023 au 30/04/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/04/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/04/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	61 488	57 328	4 160	0,61	6 407	0,86
Installations techniques, matériel & outillage industriels	962 363	878 487	83 876	12,27	110 709	14,91
Autres immobilisations corporelles	97 733	92 949	4 785	0,70	9 132	1,23
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	0,44	3 000	0,40
TOTAL (I)	1 124 584	1 028 763	95 820	14,01	129 249	17,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	15 539		15 539	2,27	37 351	5,03
Produits intermédiaires et finis	2 440		2 440	0,36	4 400	0,59
Clients et comptes rattachés	192 434		192 434	28,14	196 010	26,41
Autres créances					1 445	0,19
. Personnel			7 485	1,09	6 398	0,86
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 485		2 424	0,35	4 050	0,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 424				461	0,06
. Autres						
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	7,31	50 000	6,74
Disponibilités	298 794		298 794	43,69	303 072	40,83
Charges constatées d'avance	18 890		18 890	2,76	9 863	1,33
TOTAL (II)	588 006		588 006	85,99	613 050	82,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 712 590	1 028 763	683 827	100,00	742 299	100,00



Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 03 JUIL. 2024
sous le n° A 6856

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/04/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 683 826,59 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 120 277,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/06/2024 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial a été créé et n'est donc pas valorisé dans les comptes annuels.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	10,00	10 000

Etat des dettes = 159 417 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	50 707	13 885	36 822	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	33 379	33 379		
Dettes fiscales & sociales	75 330	75 330		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	159 417	122 595	36 822	

Charges à payer par postes du bilan = 47 615 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	11
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 687
Dettes fiscales & sociales	41 918
Autres dettes	
TOTAL	47 615

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements donnés = 211 961 E

Nature des engagements donnés	Montant
Crédit-bail mobilier	211 961
TOTAL	211 961

3D PROG

S.A.R.L. au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 21, Allée des Tilleuls
21120 MARCILLY-SUR-TILLE
R.C.S : DIJON 453 703 670

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17/06/2024 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/04/2024

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat - Affectation

L'associée unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **30 avril 2024** d'un montant de **120.277,55** Euros, augmenté du report à nouveau créditeur antérieur à hauteur de **32,46** Euros, soit un résultat affectable d'un montant de **120.310,01** Euros, de la manière suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de **310,01** Euros ;
- A titre de distribution de dividendes à l'associée unique, éligibles à l'abattement de 40%, pour un montant de **120.000,00** Euros.

La mise en paiement est immédiate. Les dividendes ainsi distribués ne feraient pas l'objet de la retenue à la source des prélèvements sociaux et fiscaux obligatoires ; l'associée unique étant une personne morale.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique rappelle les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants aux trois précédents exercices, à savoir :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30 avril 2023	140.000,00 Euros		
30 avril 2022	150.000,00 Euros		
30 avril 2021	140.818,00 Euros		

Pour copie certifiée conforme

La gérance

